



Communiqué de presse de Hervé SAULIGNAC

Le 06 juin 2019

---

**HERVE SAULIGNAC DEPOSE UNE PROPOSITION DE LOI  
POUR DECERNER LA LEGION D'HONNEUR A L'ENSEMBLE DES COMBATTANTS  
VIVANTS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE**

---

*En ce jour anniversaire du 75<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement, Hervé Saulignac a déposé une proposition de loi pour décerner la Légion d'honneur à l'ensemble des anciens combattants de la Seconde Guerre Mondiale encore en vie.*

L'année 2019 est marquée par deux événements européens majeurs indissociables. Le 80ème anniversaire du début de la Seconde Guerre Mondiale et, comme en écho, les élections européennes. Plusieurs manifestations porteuses d'enjeux mémoriaux importants égraineront l'année.

Pour autant, le nombre d'anciens combattants de 39-45 encore vivants se réduit d'année en année et tous sont désormais âgés de plus de quatre-vingt-dix ans. C'est pourquoi, Hervé Saulignac souhaite que la Nation fasse acte de reconnaissance et a déposé, en ce sens, une proposition de loi.

Les distinctions françaises accordées parcimonieusement et chaque année à quelques-uns, perdent de leur sens dès lors qu'elles laissent sans reconnaissance d'autres combattants qui n'ont pourtant pas démerité dans leur engagement. Bien qu'il ne soit pas d'usage d'accorder collectivement la plus haute distinction de la nation, cet acte fort et symbolique conférerait aux commémorations une solennité particulière, empreinte tout à la fois d'un message de gratitude envers ces combattants, et de paix envers le monde.